

PROFIL STAGIAIRE

Travailleur ayant, au sein de l'entreprise, les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution des travaux, mettre en œuvre le mode opératoire.

PRÉREQUIS

Certificat d'Aptitude médicale au poste de travail.

OBJECTIFS

- Prendre soin de la santé et de la sécurité des travailleurs
- Savoir définir et faire mettre en œuvre les modes opératoires adaptés, lors d'une intervention sur matériau contenant de l'amiante.
- Savoir expliquer les consignes aux opérateurs,
- Appliquer les processus permettant de limiter l'émission des fibres.
- Réagir face aux situations anormales.

METHODE PEDAGOGIQUE

Formation Action (40% théorique – 60% pratique)
Méthode interactive alternant des exposés, des échanges sur les expériences vécues dans l'entreprise, des études de cas, vidéos et des travaux pratiques sur plateforme pédagogique conformément à l'arrêté du 23 février 2012.

VALIDATION ET ATTESTATION

Test théorique & travaux pratiques
Certificat INRS OPPBTP délivré en fonction des résultats

DUREE DE LA FORMATION

- 5 jours [Groupe de 3 à 8 personnes]

COÛT DE LA PRESTATION

- **Forfait pédagogique [par personne] 1 100,00 € net de taxe**

PROGRAMME

Date de mise à jour 15/04/2020

❖ Le risque Amiante

- Caractéristiques, propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé,
- Effet synergique du tabagisme
- Produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
- Les exigences de la réglementation liées à l'interdiction de l'amiante,
- Les risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés, Protection des travailleurs,
- Surveillance médicale et à l'information personnelle des travailleurs
- Droit de retrait en cas de danger grave et imminent
- Réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés

❖ Mode opératoire

- Mettre en œuvre les mesures de prévention dictées par l'encadrant technique sur le mode
- Organiser la prévention sur le chantier
- Prise en compte des conclusions de l'évaluation des risques
- Choix des méthodes de travail
- Définition des procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement
- Notions de ventilation et aspiration
- Connaissance des opérations spécifiques à l'activité exercée pouvant entraîner la libération des fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits
- Appliquer les procédures et engager les moyens prévus pour assurer la sécurité, de l'installation au repli du chantier

❖ Gérer les situations d'urgence

- Transmission et contrôle de la mise en œuvre des méthodes et procédures adaptées,
- Rappel des consignes relatives aux conditions d'utilisation et de maintenance des équipements
- Procédures d'évacuation des déchets
- Procédures de remontée des informations, compte rendu...
- Traçabilité des opérations réalisées, des dysfonctionnements rencontrés spécialisés
- Restitution des zones de travail et les procédures de contrôle en cours d'intervention
- Procédures d'entrée et de sortie de zone confinée

❖ Intervenant :

Formateur certifié INRS- OPPBTP